



COMITE DE L'OISE TENNIS DE TABLE

La Maison des Associations Harmonie, 25 Rue Maurice Segonds, 60000 BEAUVAIS

Président : Quentin BONNINGRE @ : quentin.bonningre@comiteoisett.fr ☎ : 06.49.78.28.01

Secrétaire : Véronique COPPENS @ : secretariat@comiteoisett.fr

OFFRE D'EMPLOI

ENTRAINEUR SPORTIF - TENNIS DE TABLE F/H

Présentation de la structure

Le Comité de l'Oise de tennis de table est une association, organe déconcentré de la Fédération Française de Tennis de Table. Il compte 47 clubs et environ 3 000 licenciés.

Il a notamment pour objet la gestion et l'organisation des compétitions, la coordination et l'animation des actions de développement des pratiques, de détection des talents et d'accompagnement des clubs au niveau départemental.

Poste à pourvoir

Dans un objectif d'aide et de professionnalisation des clubs, nous recherchons un entraîneur itinérant de tennis de table pour un CDD à mi-temps.

Sous l'autorité du Président et de la Directrice Technique et Administrative, sous la responsabilité du Secrétaire Général et du Trésorier Général, il(elle) est chargé d'enseigner et d'encadrer la pratique du tennis de table dans des clubs du département.

Contact

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser de manière impersonnelle à l'attention de Monsieur le Président du Comité par voie électronique (secretariat@comiteoisett.fr) dans les meilleurs délais.

Pour plus d'information, contacter Monsieur BONNINGRE Quentin (06.49.78.28.01)



COMITE DE L'OISE TENNIS DE TABLE

La Maison des Associations Harmonie, 25 Rue Maurice Segonds, 60000 BEAUVAIS

Président : Quentin BONNINGRE @ : quentin.bonningre@comiteoisett.fr ☎ : 06.49.78.28.01

Secrétaire : Véronique COPPENS @ : secretariat@comiteoisett.fr

FICHE DE POSTE

Missions principales

Au sein des clubs, le candidat devra travailler et entretenir de bonnes relations avec toutes les parties prenantes : direction du club, entraîneurs, bénévoles, parents et bien sûr joueurs.

- Préparation des séances pédagogiques jeunes et adultes (créneaux d'entraînements réguliers), adaptation aux différents publics des clubs concernés et animation des séances ;
- Encadrement de journées organisées par les clubs (stages, journées porte ouverte, etc...) ;
- Développement de la pratique : par la progression des joueurs, leur fidélisation et par l'accueil des nouveaux joueurs.

Au sein du comité, le candidat devra travailler en collaboration avec l'ensemble des intervenants du département (entraîneurs, cadre technique, bureau, etc...) et en ligne avec des directives du Président et de la politique sportive Comité.

Le candidat sera également force de proposition pour l'amélioration de la pratique dans le département.

Dans un esprit de travail d'équipe vous serez amené(e) à apporter une aide ponctuelle sur d'autres dossiers gérés par le pôle administratif.

Compétences

Savoir être :

- Dynamique, capacité d'organisation et de prise d'initiatives;
- Esprit d'équipe, bon communicant, disponible et à l'écoute ;
- Qualité relationnelle et humaine avec les joueurs, les parents, les dirigeants et les bénévoles ;
- Capacité d'exécution des tâches comportant un savoir-faire technique spécialisé ;
- Capacités en termes d'organisation et de communication.
- Connaissance du milieu associatif ;

Savoir-faire :

- Bonne connaissance des techniques liées à sa fonction d'entraîneur ;
- Connaissances sportives de sa discipline
- Règles encadrant sa discipline (législation, réglementation, sécurité...)
- Connaissances relatives aux techniques d'enseignement et d'encadrement de groupes
- Maîtrise des logiciels de bureautique ;

Il est détenteur de la carte d'éducateur professionnel, à jour de ses diplômes et recyclages, lui permettant d'encadrer l'activité correspondante

Permis B



COMITE DE L'OISE TENNIS DE TABLE

La Maison des Associations Harmonie, 25 Rue Maurice Segonds, 60000 BEAUVAIS

Président : Quentin BONNINGRE @ : quentin.bonningre@comiteoisett.fr ☎ : 06.49.78.28.01

Secrétaire : Véronique COPPENS @ : secretariat@comiteoisett.fr

Conditions de travail :

Type de contrat : CDD (poste du 14 Mars 2025 au 04 juillet 2025)

Diplôme : CQP, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS

Convention collective : Convention collective nationale du sport (CCNS)

Rémunération : Selon expérience

Temps de travail : 24 heures/semaine – du lundi au vendredi (sauf manifestations exceptionnelles)

Lieu de travail : Itinérant dans le département

Il est placé sous l'autorité du Président dont il dépend, qui exerce un contrôle périodique des missions confiées.